

La grille d'évaluation des dossiers des candidats à l'examen d'entrée basée sur l'évaluation des performances scolaires et des réalisations personnelles pour le programme d'études d'enseignement français, sur les places payantes en devises étrangères pour l'année académique 2023-2024

Critère de sélection	Note	Observations	Remplir [points]
Moyenne pondérée des matières spécialisées des deux dernières années du secondaire	$\frac{n}{m} \times 70$ n – la note du candidat m – la note maximum possible	Il sera pris en compte la moyenne globale (moyenne arithmétique) des deux dernières années de lycée sur la base des notes des matières spécialisées stipulées dans le relevé des notes	
Matières étudiées au lycée	Biologie	10 points	
	Chimie	5 points	
	Physique	5 points	
	Sciences de vie	3 points	
	Mathématiques	3 points	
	Physique-Chimie	3 points	
	Sciences de l'Environnement et système médical	3 points	
Matières à l'examen du Baccalauréat	Biologie	20 points	
	Chimie	10 points	
	Physique	10 points	
	Sciences de vie	6 points	
	Mathématiques	6 points	
	Physique-Chimie	6 points	
Accomplissements personnels	5 points	Seules les Olympiades accréditées / organisées par le ministère de l'Éducation du pays concerné ou une autre autorité gouvernementale nationale sont à prendre en considération. Le candidat fournira la preuve d'accréditation ou d'organisation par le ministère (publication officielle sur le site Web, certificat).	

**TOTAL** \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_